

MONTREAL

JUIN

1911



XXVII^o

ANNÉE

No 6

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Fête-Dieu



ARE-TOI comme une épousée,
Terre ! Et vous, Cieux ! aux temps voulus,
Versez sur elle, ardent afflux,
Et la chaleur et la rosée.

Gerbes de fleurs, chansons, encens,
N'épargne rien, sois radieuse,
O Terre ! — De splendeur joyeuse,
Soyez prodigues, Cieux puissants !

Car voici qu'en attendant l'heure
Du triomphe définitif,
Dieu, dans son sacrement captif,
Sort glorieux de sa demeure.

V.-M.



LA FORMATION



FAIRE DES TERTIAIRES ne s'entend pas que du nombre. Et le Pape Léon XIII, lorsqu'il disait qu'il lui faudrait des millions de Tertiaires ajoutait : Mais c'est pardessus tout l'esprit de Saint François que je veux voir se répandre. Comme on dit, l'habit ne fait pas le moine. Ce serait avoir une conception bien étroite du Tiers-Ordre que de la

restreindre aux observances extérieures : port de l'habit et de la corde, récitation de 12 *pater, ave* et *gloria*. Si le vœu de Léon XIII se bornait là, on ne comprendrait point comment il aurait osé dire : Ma réforme sociale, à moi, c'est le Tiers-Ordre. Il n'y aurait dans le monde qu'une confrérie pieuse de plus, mais non pas un nouveau levain capable de faire lever toute la masse et de produire la réforme sociale entrevue et espérée par le génial Pontife.

FAIRE DES TERTIAIRES s'entend donc d'une formation intellectuelle et morale particulière qui d'un chrétien ordinaire fera l'agent actif d'une rénovation de la société.

Il ne s'agit pas simplement de faire, avec des chrétiens tièdes, de bons et de fervents chrétiens. La pratique de la Règle y arrivera sans doute : mais ce n'est point le but directement visé. Ce but a une portée immédiate plus considérable ; il tend à donner au chrétien qui entre dans le Tiers-Ordre ce que Léon XIII appelait l'*esprit de Saint François*.

L'esprit de Saint François, ou comme on l'a aussi nommée, la *mentalité franciscaine*, voilà donc la moëlle cachée sous l'écorce de la Règle ; voilà d'où Léon XIII et Sa Sainteté Pie X attendent la réforme du monde.

Faire naître cette mentalité, la nourrir, la cultiver, la développer

et enfin lui faire rendre des fruits, c'est former des Tertiaires.

Après les problèmes soulevés par la question du RECRUTEMENT ceux qui concernent la FORMATION des Tertiaires se présentent, donc naturellement et invinciblement à notre étude.

Former des tertiaires, c'est leur inculquer la mentalité franciscaine.

1° Quelle est cette mentalité ?

2° A qui incombe le travail de cette formation ?

Voilà les questions que nous allons examiner dans une nouvelle série d'articles, appuyés comme les précédents sur les travaux des Congrès du Tiers-Ordre et l'enseignement commun des Revues franciscaines.

I. LA MENTALITÉ FRANCISCAINE

Chacun, selon la conception qu'il s'est faite de la vie, de ses devoirs et de ses conditions, de ses joies et de ses peines, de son but et de ses voies, et par conséquent de l'usage qu'il en doit faire, envisage et juge les événements, les personnes et les choses. Des chrétiens, cela va de soi, ne devraient point concevoir la vie présente et ce qui s'y rapporte autrement que ne l'a conçue et comprise leur divin Maître et Modèle, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le monde cependant, par ses préjugés de pensée et ses brutalités d'action, déforme constamment cette conception dans les meilleurs, obligés de rester en contact avec des esprits superficiels ou corrompus, de qui tout l'idéal tient en ce mot « Jouissons ».

Par le Tiers-Ordre, par son esprit tout de pénitence, de sacrifice, de dévouement, de charité, le Tertiaire doit revenir à la pratique de la vie chrétienne intégrale.

Telle sera la mentalité franciscaine.

Citons à ce sujet les conclusions du Congrès de Paray-le-Monial (août 1908), prises par une imposante assemblée de tertiaires et d'esprits d'élite pleinement entrés dans les vues de la Papauté.

1° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que son culte envers Dieu, sa dévotion pour Dieu, son union avec Dieu, doivent se traduire par son respect pour le prochain, par son dévouement pour le prochain, par son union avec le prochain.

2° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui ne croit pas qu'il

peut se sauver seul, et qui croit, au contraire, que le meilleur et le plus sûr moyen de se sauver est de travailler au salut du prochain par le bon exemple, par la prière, par la pénitence, par la parole et par les œuvres.

3° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que tous les biens et talents qu'il a reçus de Dieu, il doit les faire fructifier ; qu'il doit même, par son labeur, les augmenter le plus possible, produire le plus possible et *consommer* le moins possible, non certes par avidité et avarice, mais pour être davantage utile aux autres.

4° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que le mal pour l'homme vient plutôt de l'isolement et que, naturellement plus porté au mal qu'au bien, l'homme a besoin de l'aide de ses semblables, de la protection sociale et de l'association pour se préserver du mal et se maintenir dans le bien.

5° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui ne méprisant personne, reconnaît sans doute, dans les misères dont il est le témoin, la responsabilité individuelle, mais reconnaît aussi les responsabilités sociales, surtout s'il s'agit des humbles, et se dit : *Si j'avais été exposé aux mêmes pernicieuses influences, abandonné comme il l'a été, est-ce que je serais meilleur ?*

6° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui, possédant plus qu'il ne lui faut pour vivre selon sa condition, reconnaît que son superflu, il doit en user, en qualité d'économe de la Providence, pour pourvoir largement, autour de lui, aux œuvres de bien général et de moralisation chrétienne.

7° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui, avec le Pape Léon XIII, reconnaît que « la *plupart* des travailleurs sont dans un état de misère et d'infortune imméritées » ; qui attribue cet *état* de misère aux mêmes causes que leur assigne ce grand Pontife, c'est-à-dire à l'accaparement, à la spéculation, à l'usure vorace et à l'état de désorganisation du monde du travail ; et qui veut y remédier par les moyens préconisés par ce même Pape, en particulier, par la restauration des unions professionnelles augmentées de toutes les œuvres nécessaires au mieux être religieux, moral et matériel des travailleurs.

8° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que ce n'est pas par la seule aumône qu'il peut et doit être remédié aux misères

imméritées des travailleurs ; que l'ouvrier sobre et honnête n'est pas un pauvre ; qu'il lui est dû, non par charité, mais en justice, le nécessaire, matériellement et moralement, pour qu'il puisse vivre dans l'état normal, sans recourir à la mendicité même dans ses vieux jours.

9° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que les lois qui ont été votées, depuis vingt ans, concernant les sociétés de secours mutuels, les syndicats, les accidents du travail, le repos hebdomadaire, la réglementation des conditions du travail, etc., etc., loin d'être mauvaises EN SOI, ne sont au contraire qu'un timide essai de retour à la juste organisation des choses du monde du travail, et qu'il faut les vivifier le plus possible par l'esprit chrétien: (1)

10° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que pour les misères même inévitables et inhérentes aux conditions de l'humanité, il est mieux d'y remédier collectivement plutôt qu'individuellement, et qui préfère procurer la gloire de Dieu, en unissant son action et sa générosité à celle de l'Eglise ou de sa Fraternité, plutôt que de rechercher la sienne propre, en donnant ou en agissant isolément.

11° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui croit que c'est pratiquer fort mal la charité que de se contenter de remédier à un mal qu'il aurait pu et dû prévenir, et qui préfère aux œuvres de pure assistance les œuvres de préservation et de prévoyance, les œuvres surtout qui font coopérer l'assisté à son propre relèvement matériel et moral.

12° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINE celui qui, ayant une conception chrétienne des droits et des devoirs de chacun, cherche à faire cesser partout la lutte des classes, réprouve également la séparation des classes et s'efforce, par tous les moyens en son pouvoir, d'apaiser partout les discordes.

(1) Nous laissons subsister dans notre citation ce paragraphe qui se rapporte à l'œuvre des groupes des *Catholiques sociaux* touchant la législation ouvrière française, à la fois pour offrir à nos lecteurs l'intégrité de ces conclusions, et pour rappeler aux Tertiaires canadiens, à qui on essaie de le faire oublier par des attaques sournoises et même ouvertes contre l'Eglise, que l'esprit de Notre-Seigneur est seul capable d'élucider la question sociale.

13° IL A LA MENTALITÉ FRANCISCAINÉ celui qui, en tout et partout, affirme hautement la nécessité de raviver l'esprit surnaturel dans la vie publique et privée, et travaille à restaurer le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. V.-M.

(A suivre)



Solidarité Catholique

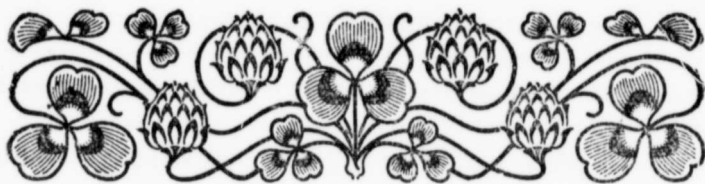
Est-ce que les catholiques peuvent s'adresser à des gens : médecins, notaires, commerçants, etc., connus comme francs-maçons ou qui ne sont pas mariés devant l'Eglise ?

— Non, ce serait scandaleux. Hélas ! il n'y a pas mal de catholiques, personnes pieuses, dévouées à la religion qui donnent ce scandale. Comment ne voient-ils pas combien il est contraire au bon sens chrétien de donner leur confiance à des gens sans religion ou sans mœurs.

On se plaint à juste titre de ces catholiques qui préfèrent leurs adversaires à leurs coreligionnaires et qui soutiennent de leur patronage des gens qui blasphèment et qui combattent nos convictions religieuses. Si une persécution éclatait, nous en connaissons qui seraient parmi les premières victimes, et qui en attendant favorisent de leur clientèle ceux qui se préparent à applaudir à leur ruine ; qui soutiennent des gens dont le but avoué est de persécuter l'Eglise et de déchristianiser notre patrie. Franchement, n'est-ce pas un scandale public ?

Favorisons donc les gens de notre bord, et n'allons pas porter notre argent à la caisse de ceux qui, à l'occasion, l'emploieront à détruire ou paralyser nos œuvres.

Que les catholiques se renseignent, s'ils ne la connaissent pas, sur la valeur religieuse et morale de leurs fournisseurs, avocats, médecins etc., avant de donner leur confiance et leur argent, et qu'ils prennent donc une bonne fois la résolution de ne favoriser que ceux qui le méritent.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

PRIÈRE DU VÉRITABLE PÉNITENT.



TRÈS DOUX JÉSUS ! c'est du fond de mon âme que je désire revenir à vous, lassé que je suis de porter l'écrasant fardeau de mes multiples misères et de mes offenses sans nombre.

A ma confusion profonde, mais aussi pour l'exaltation de votre immense miséricorde, je confesse d'une voix sincère les hontes de ma vie.

Oui, il est vrai que jusqu'ici les souillures de la légèreté, de la négligence et de la malice l'ont couverte, et l'ont rendue aussi digne du mépris de toute créature qu'indigne de votre regard et de votre pardon.

TRÈS doux Jésus ! à peine puis-je me supporter devant votre face quand d'une part je considère les douleurs poignantes et la croix si lourde que vous avez choisies pour me ramener au droit chemin et m'y soutenir ;

Et que d'autre part je rapproche en mon cœur votre puissance et mon infirmité, votre majesté et ma misère, votre clémence et mon

ingratitude, votre divinité et mon néant plein cependant de superbe et de témérité ;

Vos bienfaits et ma stérilité, la grâce de vos sacrements et mon impénitence, vos plaies et les péchés par lesquels je continue de vous persécuter, de vous affliger, de vous torturer, vous mon très suave Rédempteur !

TRÈS doux Jésus ! Chaque jour vous me montrez votre splendeur, votre charité, votre patience ;

Chaque jour, vous me présentez les exemples de vos fidèles serviteurs qui, nuit et jour, de corps et d'âme, ne cessent de vous louer dans la pénitence, la dévotion, la vertu ;

Et moi je m'attarde dans la pourriture de mes vices.

Vous me cherchez, je me cache ;

Vous me suivez, je vous fuis ;

Vous m'appellez, je me tais ;

Vous me suppliez, je récrimine ;

Vous me frappez, je m'endurcis ;

Vous renouvez dans ma mémoire le souvenir de mes péchés, et moi, moi le dernier des hommes, je n'en fais rien.

TRÈS doux Jésus ! je vous en conjure, ne refusez pas à ce pauvre pécheur de l'amener à résipiscence.

Percez son cœur, puissamment, profondément, du glaive de votre Passion.

Humiliez-le devant vous, dans l'abîme de sa bassesse.

Guérissez dans votre piété les blessures que son impiété lui a faites.

Ravivez dans son âme votre sainte grâce et il vivra.

Convertissez-le et il sera converti.

Et que ce soit avant qu'il ne meure, afin qu'il soit sauvé.

Vous son Seigneur et son vrai Dieu à jamais !

DE HUIT FONDEMENTS D'UNE VRAIE CONVERSION.

PAUVRE âme ! Je le veux aussi, moi le Seigneur de miséricordes, je veux que tu te convertisses et que tu vives.

Mais, si vite tu te désistes des bons propos que tu me fais !

Comprends au moins combien tu es infirme, et que sans ma conduite et mon secours tu ne parviendras pas à la véritable justice.

Alors moi-même je t'instruirai avec simplicité. Et si tu m'écoutes, tu connaîtras ce qui me plaît davantage.

Tu sauras ce que je veux de toi et j'accomplirai ma volonté en toi ;

Alors tu progresseras sous mes yeux et tu arriveras à la pleine et parfaite réconciliation.

Voici donc les huit fondements sur lesquels tu assieras une conversion inébranlable :

1^{er}. FONDEMENT. LE RESPECT DE DIEU.

Sois sincère envers moi, ton Seigneur et ton Rédempteur.

Nourris dans ton cœur la crainte et le respect à mon égard.

Comme un fils diligent, rends-moi toujours la soumission que j'exige de toi en toutes choses, et pour ton corps et pour ton âme.

2. Et pour cela vis dans ma présence ;

Repasse dans un cœur fervent la passion et les afflictions que pour toi j'ai endurées, et que je t'ai laissées comme un tison ardent capable d'incendier ton cœur.

Sers-toi de ce souvenir pour sauvegarder mon honneur des attaques de la chair, du monde et du démon.

Obéis humblement à ma parole comme si tu m'entendais moi-même.

Garde mes conseils, comme si de leur observance dépendait ta vie.

Que ma gloire soit ta consolation, mes afflictions les tiennes, ma croix ton trésor, mon amour tes délices ;

Et par une véritable patience et le mépris de ta volonté propre conforme-toi à mes exemples.





LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS

(Suite)

LE DIRECTEUR ET SON PÉNITENT

LE nom du Frère Didace est venu déjà plus d'une fois sous notre plume ; le moment est arrivé que nous parlions plus longuement du saint pénitent et de son directeur le Père Joseph Denis.

Claude Pelletier, aujourd'hui connu sous le nom de « Bon Frère Didace », naquit à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 28 juin 1657. A l'âge de 21 ans, en 1678, il entra chez les Récollets de Québec, où il fit profession en 1680, le 5 février. Le Bon Frère, étant habile menuisier, fut employé à la construction des divers couvents que les Récollets élevèrent au Canada à cette époque : Notre-Dame des Anges à Québec, Percé, Plaisance, Montréal, Les Trois-Rivières. C'est ainsi qu'il fut presque toute sa vie religieuse sous la direction du Père Denis, son supérieur à Percé, Plaisance et Montréal, et son confesseur durant l'espace de quatorze années. Le Père Joseph eut donc la part la plus large et la plus efficace dans la formation religieuse du Frère Didace ; mieux que personne il connut la sainteté de cette âme, et ceci explique qu'après la mort du serviteur de Dieu, arrivée aux Trois-Rivières, en 1699, il fit sienne l'œuvre de la glorification de

son illustre pénitent. Aussitôt après la mort du Frère Didace, les miracles commencent à se produire, et des enquêtes canoniques sont instituées pour leur reconnaissance authentique. Miracles et enquêtes jalonnent la période de vingt ans qui s'écoule de 1699 à 1718, année où le Père Joseph se rendit en France pour soumettre aux supérieurs de la Province le dossier des enquêtes, et saisir de la cause de son pénitent le Procureur des Récollets à Rome.

A cet effet il fit tirer une copie des documents originaux apportés en France, et la fit authentifier par le secrétaire de la Province, le Père Hyacinthe Bernier, le 2 février 1719. Il joignit à cette copie une notice sur la sainte vie du Frère Didace, et le tout fut expédié au Procureur, pour qu'il le communiquât au Souverain Pontife. Au dossier était annexé un portrait du Bon Frère.

Dans sa courte notice sur le serviteur de Dieu, le Père Denis annonce qu'il va travailler à une biographie plus ample. Le fit-il? Il fut quatre ans en France, de 1718 à 1719; n'était-ce pas pour être plus libre pour la rédaction de cet ouvrage? Quoi qu'il en soit, nous n'en avons pu trouver trace jusqu'à ce jour.

L'un des premiers soins du Père Denis en France fut de faire graver le portrait du Frère Didace. En 1690, le 26 octobre, le pape Alexandre VIII avait canonisé Saint Pascal Baylon, franciscain, dont la fête fut fixée au 17 mai. Les Récollets du Canada, comme tous les religieux de Saint François répandus dans l'univers, ne manquèrent pas sans doute de célébrer par des fêtes l'élévation sur les autels du nouveau Saint. A cette occasion le Père Denis avait fait peindre un tableau de Saint Pascal, et pour modèle il avait choisi son saint pénitent, le Frère Didace, frère convers, lui aussi, comme Saint Pascal. Le Père Denis n'avait-il pas eu un secret dessein dans ce choix? Prévoyait-il qu'un jour le Frère Didace serait peut-être lui aussi glorifié par l'Eglise, et dans cette pensée voulait-il, par un moyen ingénieux qui ne pouvait effaroucher l'humilité de son pénitent, fixer ses traits pour les âges futurs? Nous ne pouvons en tout cas qu'être très reconnaissants envers le Père Denis, dont l'initiative nous vaut maintenant de pouvoir contempler l'effigie véritable du bon Frère Didace. C'est au graveur J.-B. Scotin que le Père Joseph confia, à Paris, le soin de graver son tableau. L'artiste s'acquitta avec honneur de sa tâche, et les deux seuls spécimens qui paraissent avoir été conservés de l'estampe de Scotin sont d'une belle exécu-

tion. On connaît ce « vray portrait du Frère Didace », que la photographie et la gravure ont depuis vingt ans reproduit par centaines de mille au Canada et aux Etats-Unis.

Quel fut le résultat de la mission du Père Denis en France? Il ne paraît pas que la cause du Frère Didace ait été introduite en cour de Rome. Du moins la cause fit-elle un pas, en ce sens que le dossier du Frère Didace fut préparé, authentiqué et remis au Procureur des Récollets à Rome: et ceci préparait les voies à une introduction de la cause pour les temps à venir, et qui peut-être seront bientôt venus. De plus, grâce à cette démarche du Père Denis, nous avons maintenant un document que sans cela nous n'aurions jamais eu: la copie des pièces de ce dossier connu sous le nom d'« Actes » du Frère Didace, conservé aux archives du Séminaire de Québec. Cette copie, exécutée à Québec dans la première moitié du XVIII^e siècle, et dont l'authenticité a été solidement établie par le R. P. Odoric, non seulement fait revivre devant nous la sainteté du Frère Didace, mais encore pourra servir de base à l'introduction de sa cause, au jour marqué par la Providence, devant qui les siècles sont comme des jours.

(A suivre)

FR. HUGOLIN,

O. F. M.



L'esprit du Tiers-Ordre

Tertiaires, qu'il est rare le véritable détachement des richesses, qu'il est rare chez le chrétien fortuné, qu'il est rare chez le chrétien pauvre! et pourtant l'homme qui met son espoir dans les choses terrestres éprouvera bien des douleurs et bien des misères. Il renonce aux trésors célestes, il ne peut s'élever jusqu'à la perfection, il se traîne misérablement à terre! En haut les cœurs, fils du mendiant d'Assise, montrons-nous dignes de notre Père et « ne couvons pas nos richesses petites ou grandes »!

Cet appétit, parfois inconscient, pour les biens de ce monde est le grain de sable qui, souvent, empêche les yeux de l'âme de voir clairement Dieu. « *Beati pauperes spiritu...* »



Le salut tertiaire et les œuvres

A PROPOS de l'entrée de la Fraternité de Roubaix dans la Fédération de la Jeunesse Catholique, un jeune Tertiaire roubaisien adressa à ses frères la touchante et chaleureuse exhortation suivante, dont les généreuses pensées conviennent à toutes les œuvres catholiques.

« *Loué soit Jésus-Christ — Toujours !* » Je trouverai dans ce salut par lequel s'abordent les Tertiaires entre eux, l'esprit qui doit animer notre Fédération, qui doit imprégner tous ses membres et sans lequel elle se trouve vouée à une déchéance irrémédiable.

N'est-ce point assez dire que si tous les jeunes gens appartenaient à une Fraternité, nous n'aurions pas besoin des Fédérations ?

Qu'est-ce en effet que ce « *Loué soit Jésus-Christ !* » qui m'a toujours profondément touché quand je l'ai entendu prononcer avec simplicité, avec naïveté presque et sans ostentation par un tertiaire et surtout par un jeune tertiaire ?

Ce salut, c'est d'abord une profession de la foi pleine, entière, délibérée ; c'est l'expression des sentiments intimes d'une âme qui croit de toutes ses forces et qui considère comme un honneur et un devoir de manifester la vivacité de cette foi. Et, à ce point de vue, dans la Fédération quel sera notre rôle ? Ne sera-ce point d'y maintenir, d'y accroître la foi catholique chez les jeunes, la foi nécessaire qui est la clef des bonnes mœurs comme elle est la source de toute générosité. Et dans cet apostolat, vous ne craignez pas de vous compromettre, car le salut que vous vous adressez est déjà une victoire sur le respect humain, et ceux qui savent le prononcer dans l'intimité ne rougissent jamais d'être fièrement chrétiens dans le monde.

Ce salut, c'est encore l'indice de la pureté du cœur et de l'amour

de Dieu dans ce cœur ; vous ne le trouverez point sur les lèvres des jouisseurs, des tièdes ou des lâches, vous ne le trouverez même pas sur les lèvres de ceux d'entre vous qui peut-être reculent encore devant l'acte de s'abaisser parfois pour se donner à un frère ; car ce salut — si j'étais poète — je l'appellerais le baiser mystique de deux âmes.

N'est-il pas, en effet, le sceau de la paix et de la charité ? et concevez-vous la haine séparant deux hommes qui s'abordent en disant : *Loué soit Jésus-Christ !* Riches et pauvres, patrons et ouvriers, quand ils sont bons tertiaires, connaissent-ils la lutte des classes ? et leur fraternelle union n'évoque-t-elle point les premiers âges du Christianisme alors que les païens s'écriaient, en entendant les chrétiens se saluer du « *Laudetur Christus Rex* » : — *Voyez comme ils s'aiment !*

Certes, il faut une autorité, il faut une hiérarchie parmi les hommes ; c'est un principe essentiel du bon fonctionnement d'une société ; mais si dans tous les milieux cette formule sacrée se répandait avec le Tiers-Ordre, tous les cœurs ne seraient-ils point admirablement unis dans une seule charité pour Dieu et pour la charité ? — *Loué soit Jésus-Christ !*

Il n'existe pas de castes dans une Fraternité. Grâce à vous il n'y en aura pas dans notre Fédération. Soyez-y tout à tous, rigoureux pour vous-mêmes, pleins d'indulgence pour les autres. Dispensez la bonne parole, prévenez les discussions, faites œuvre de tertiaires, et vous serez le ciment merveilleux qui fera de ces différents éléments de jeunesse un bloc puissant contre le mal.

En un temps où il importe d'être catholique avant tout, ignorez les disputes de parti, éteignez tout brandon de discorde dans l'océan de votre universelle charité.

Il faut que vous séduisiez les autres par la cordialité de vos relations, surtout par la douceur et la force de votre cri de ralliement *Loué soit Jésus-Christ !*

Rien qu'à l'entendre sur vos lèvres il faut que ceux qui, dans la Fédération, ont au cœur de nobles aspirations et le besoin de se dévouer, n'aient de repos qu'ils ne soient devenus, comme vous, les fils de Saint-François.

Comme vous alors, ils sentiront que prononcer ces quelques mots aimés de notre Père, c'est s'unir à la création entière, c'est mêler

un instant sa voix au concert immense de la nature dont le fait d'exister est un continuel : « *Loué soit Jésus-Christ* », c'est se fondre volontairement dans l'harmonie totale des mondes inconscients et réaliser pleinement avec eux la fin suprême de tout être qui est de chanter un hymne au Créateur ».

FR. FRANÇOIS-MARIE.



L'Arme du jour

Pour lutter avec avantage, il faut au moins lutter à armes égales.

Par conséquent, soldats de la cause catholique, et tout vrai chrétien doit l'être, n'oubliez pas l'arme nécessaire. Emparez-vous du bon journal, du bon tract, éclairez-vous vous-même, puis faites pénétrer cette lumière dans toutes les familles. Le plus grand bien peut être fait par ce genre d'apostolat.

a) *Combattez la mauvaise presse* : Ne lisez jamais, n'achetez jamais un journal, un roman, une brochure qui combat la foi et ruine les mœurs ; faites disparaître tous ceux que vous rencontrez : dissuadez de lire ou d'acheter les mêmes feuilles.

b) *Favorisez la bonne presse* : Priez et faites prier pour sa diffusion. Les croyants ont le devoir de faire reposer leurs œuvres sur le secours de Dieu ; achetez des journaux, romans, brochures, tracts qui aident la vérité et conservent les bonnes mœurs ; faites-les acheter à vos parents et à vos amis ; faites moins de cadeaux inutiles et donnez, de préférence, soit un bon livre, soit un abonnement à un journal (les enfants aiment beaucoup leur petit journal) ; faites passer vos périodiques à d'autres moins favorisés que vous ; subventionnez les œuvres qui s'occupent de propagande : avec plus de ressources, elles feront plus de bien ; procurez des annonces aux bons journaux ; envoyez-leur des informations.

Vous le voyez, chers tertiaires, il ne faut pas dire qu'il n'y a rien à faire. Vous pouvez beaucoup. A l'œuvre donc ! ...

Paroles Episcopales

MGR DUPARC ET LES TERTIAIRES DE QUIMPER

Après le cantique : *Loué soit Jésus-Christ*, cri de Saint François — et devise de Sa Grandeur qui est tertiaire, — Monseigneur adresse à ses « chères filles », dans un langage à la fois simple et élégant, une charmante allocution. « A supposer, dit-il, que le souffle de la persécution réussisse à chasser de la France toutes les congrégations religieuses, il en restera cependant une qui sera toujours pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ, qui aura toujours à cœur la pratique des conseils évangéliques : ce sera le Tiers-Ordre de Saint François ; il restera malgré la haine des ennemis de l'Eglise qui lui valut naguère les honneurs de la tribune, à la Chambre française. Aux tertiaires on peut appliquer cette parole de Jésus à ses apôtres :

« Vous n'êtes pas du monde. » Vous serez *dans* le monde, vous ne porterez pas un costume différent des autres, vous aurez les mêmes travaux, les mêmes occupations, rien ne pourra vous distinguer des autres ; mais vous ne serez pas *du* monde, vous n'aurez pas l'esprit du monde. Car « tout ce qu'il y a dans le monde, c'est la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie » ; et tout autre est l'esprit de Saint François, qui est un esprit de pénitence, un esprit d'humilité, un esprit de charité. La pénitence, c'est-à-dire la haine du péché, la fuite des plaisirs dangereux, le travail, les devoirs d'état accomplis avec joie, sans murmure, voilà la loi fondamentale du Tiers-Ordre. Tous les jours le bon Dieu se présente à nous avec une croix ; acceptons-la amoureuxment comme un don de son cœur. »





“ PAIS MES AGNEAUX ! ”



PAIS mes agneaux » Remarquons que ce n'est point à Jean que Notre-Seigneur donne cet ordre et confie ce droit, c'est à Pierre ; comme c'est de Pierre qu'il exige la triple protestation d'un amour désormais indéfectible, et non pas de Jean.

Jean, le disciple que Jésus aimait, symbolise les âmes privilégiées qui semblent recevoir de Dieu plus qu'elles ne lui donnent, parce qu'elles sont prévenues dès leur éveil par le don d'une innocence intangible et d'une sainteté prématurée, et parce qu'en ce triste monde soumis au péché où le développement de la concupiscence devance celui de la raison, les préservés sont rares.

Et quand on nomme Jean l'apôtre de l'amour, on entend bien qu'il a été l'objet de cet amour du Christ, avant d'en être le prophète. Aussi Jésus n'en fait-il point ni le chef et le modèle de son troupeau, (*forma factus gregis ex animo. 1 PET. v. 3*), ni le type commun de ses disciples.

L'apôtre de l'amour impétueux, généreux, actif, qui donne et qui se donne ; le modèle et le type de tous ceux qui devaient venir à Jésus des ténèbres de la vie naturelle ou des fanges du péché, rachetant par une audacieuse et humble affirmation de leur amour un reniement autrefois arraché à leur faiblesse par leur présomption ; le prince des convertis, c'est Pierre.

O Pierre, pais les ouailles de ton Maître ; bon pasteur qui sais d'expérience les errements des brebis perdues et leurs égarements, veille sur elles avec sollicitude. Tourne-toi vers tes frères, dans le

temps du danger et convertis-les à leur tour. Ferme sous nos pas les pâturages empoisonnés des fausses doctrines et des mœurs perverses. Ouvre devant nous les prés fertiles de la vérité et de la sainteté.

O toi qui portes les clés de la vie et de la mort ; toi qui ouvres sans que personne ferme, toi qui fermes sans que personne ouvre, lie et délie, car tu as appris jadis combien pèsent les chaînes qui retiennent le captif dans les ténèbres, combien légère est la liberté et combien brillante la lumière.

O Pêcheur d'hommes, jette le filet ! il se remplira sans se rompre, et tu ramèneras sur le rivage éternel ta capture d'âmes. Et ce sera la joie sans fin.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

En Terre Sainte.

LE R. P. Marcellin Nobili, O. F. M., missionnaire en Terre-Sainte depuis 43 ans, a récemment édité en caractères arméniens la traduction turque du *Nouveau Testament*, de l'*Imitation*, du *Catéchisme Romain* et du *Petit catéchisme* de Mgr Gaume.

Le R. P. Jacques Poli, O. F. M., directeur du Collège Saint-François d'Alep, a reçu du gouvernement italien la croix de *Chevalier de la Couronne*.

Le R. P. Bernardin Refatti, O. F. M. définitiveur de la Custodie de Terre-Sainte, a été décoré par l'Empereur d'Autriche du titre de *Chevalier de l'Ordre de François-Joseph* pour ses longs travaux de missionnaire.

Il n'est pas jusqu'au gouvernement français qui après avoir chassé les religieux de son territoire, ne leur reconnaisse assez de mérites pour les décorer : le R. P. Bernardin Bertrand et le Fr. Etienne Dethoor, francis-

cains, ont tous deux reçu une médaille de bronze pour récompense de leur conduite héroïque durant un incendie à Port-Saïd, où ils ont sauvé la vie de plusieurs personnes, au péril de la leur.

Repas fraternel.

POUR développer la charité fraternelle entre leurs membres, les Fraternités franciscaines de Marseille ont institué, à la suite d'un Congrès régional... *le Déjeuner fraternel*.

L'*Union sraphique*, revue publiée par nos Pères réfugiés à Monte-Carlo, raconte dans son N° d'Avril, l'un de ces déjeuners. Rien n'y manque ; un site splendide au bord de la Méditerranée, sous un ciel toujours printanier : une église toute voisine où l'on salue le Divin Maître à l'arrivée et au départ ; de l'appétit, de la gaieté, de la poésie, et surtout de la ferveur : car ces vrais fils de Saint-François ne s'attardent pas à table ; ils ont hâte d'épancher leurs âmes que l'on devine limpides en entretiens brûlants : Vie intérieure, renoncement, pénitence, progrès spirituels, œuvres généreuses, bonnes résolutions, voilà les sujets dont ils parlent.

N'est-ce pas qu'on évoque à ce récit le fameux dîner de Saint François et de Sainte Claire à la Portioncule, où tous les convives furent saisis par l'extase ? Et plus loin encore, les *agapes* des premiers chrétiens, que terminait la Cène eucharistique.

Toujours la Bonne Presse.

IL y avait à Isola-della-Scala (Italie) une œuvre de la Bonne Presse qui fonctionnait paisiblement. Sous l'influence des directions pontificales, son comité l'affilia au Tiers-Ordre, et voilà que la vie déborde !

Durant l'année 1910, cette petite fraternité d'une petite ville est parvenue aux résultats suivants : Distribution de journaux catholiques quotidiens 3,790. Distribution de revues hebdomadaires 19,773. [Il y a une douzaine de petites revues populaires. "*Labeur ! ; Pour la Famille ; Le Dimanche ; Le Semeur ; Le Petit Semeur ; La Mule ; Le Bâton ;* etc... Du *Semeur* seulement ont été livrés 8,500 exemplaires.]

Bibliothèque : 609 volumes prêtés. Propagande : distribution de 2803 opuscules, feuilles volantes etc...

"Et tant de bonnes âmes pensent qu'il n'y a rien à faire !" conclut philosophiquement le rédacteur d'*Il Terz'Ordine*.

Normaliennes tertiaires.

TOUJOURS en Italie ! A Bergame, la chapelle des Ursulines sert de lieu de réunion aux élèves de l'école complémentaire et de l'école supérieure, c'est-à-dire aux normaliennes ou futures institutrices.

L'aumônier a eu une initiative excellente et féconde : il a parlé du Tiers-Ordre à ces jeunes filles. Beaucoup d'entre elles ont demandé leur admission à l'Ordre, et une fraternité de futures institutrices a été constituée ; le bon prêtre leur fait aimer la Règle, les pénètre de l'esprit franciscain. Qui dira le bien que feront ces ferventes jeunes filles dans tout le cours de leur carrière ? Soutenues elles-mêmes dans la pratique d'une vie sincèrement chrétienne par leur profession, elles seront vraiment des *éducatrices* à la hauteur de leur sublime tâche.

Mort d'un grand Tertiaire

LE Tiers-Ordre a fait en Espagne une grande perte, dans la personne de Don Manuel Carbonero y Sol, comte de Sol. Ce grand seigneur fut un infatigable champion de la cause catholique, le directeur d'une revue très autorisée et très répandue « *La Cruz* », — la Croix », et l'auteur fécond d'œuvres apologétiques qui perpétueront parmi les catholiques espagnols et sa mémoire et son apostolat.

Il fut enseveli dans le grand habit de l'Ordre, et les seules décorations dont son cercueil fut entouré étaient ses dévotions : scapulaires, chapelet, crucifix, et une image de la Vierge qu'il affectionnait et qu'on déposa entre ses mains. Mais autour de ce cercueil, ses amis se succédèrent durant trois jours, récitant à haute voix le rosaire.

En Croatie

SOUS le titre « *Spasimo Demovinu* Sauvons la Patrie », le R. P. Adalbert Trux, O. F. M. a publié récemment un tract de propagande d'une allure simple et populaire, pour faire connaître la portée sociale du Tiers-Ordre, selon les enseignements de Léon XIII et Pie X.

Tiré à 50,000 exemplaires, la moitié de l'édition fut enlevée en 5 semaines, et commença tout aussitôt à détruire les préjugés et à attirer les âmes. Dans la ville archiépiscopale de Zagabria, une qua-

rantaine de personnes notables, prêtres, professeurs, employés du gouvernement etc... demandèrent le saint habit.

Dans cette même ville, les Tertiaires se réunirent en séance extraordinaire le 1^{er} dimanche du Carême pour présenter leurs hommages au nouvel archevêque, Mgr Bauer, tertiaire lui-même. Au cours de cette séance, plus de 4 mille exemplaires de la brochure furent distribués *en un petit quart d'heure*, dit le compte-rendu.

Voilà l'exemple ; les tracts ne manquent pas. A l'œuvre ! (1)

Visites Canoniques

SAINT-CONSTANT. Le R. P. Théophile a donné les exercices de la Sainte Visite aux tertiaires de cette paroisse, du 16 au 19 mars. Bien préparée par le zèle de M. le Curé, cette petite retraite a été suivie avec une ferveur et édification dont témoignent 39 vêtures et 13 professions.

SAINTE-SCHOLASTIQUE. Du 23 au 27 août, la fraternité mixte de cette paroisse a été visitée par le R. P. Germain-Marie qui y a trouvé la Règle bien observée, grâce peut-être à l'assiduité avec laquelle on y reçoit et lit la *Revue*.

L'assistance fut nombreuse et édifiante ; le 26 eut lieu la cérémonie de vêture et de profession. 25 novices et 25 profès y prirent part.



Un décret pontifical en faveur des tertiaires

Le 15 décembre 1910 le Souverain Pontife a daigné accorder aux Tertiaires une nouvelle marque de sa bienveillance. Il a décrété que tout prêtre approuvé pour entendre les confessions pourrait donner publiquement aux Tertiaires réunis dans ce but l'absolution générale et la bénédiction Papale aux jours où ils y ont droit, dans le cas où le prêtre muni de pouvoirs spéciaux serait absent ou empêché. Cette concession est valable à perpétuité.

(1) Voir à la Bibliographie de la *Revue*.

Petites notes sur la Règle

DU TESTAMENT

Ceux (d'entre les Tertiaires) que la loi autorise à faire un testament doivent le faire à temps.

(S. Règle ch. 11 § 7.)



DANS ce point de la Règle, le séraphique Législateur recommande aux Tertiaires qui en ont le droit et la facilité, de faire leur testament dès qu'ils le pourront, afin qu'ils soient dégagés de toute préoccupation temporelle, à l'heure de leur mort, et puissent vaquer plus librement aux intérêts de leur âme, dans ce temps où les minutes ont plus que jamais une éternelle valeur.

L'ancienne Règle ajoutait à cette recommandation une échéance et une raison. C'était *dans les trois mois de leur entrée dans l'Ordre* que les Tertiaires devaient accomplir cette prescription, *afin que nul d'entre eux ne fût exposé à mourir intestat*. Saint François montrait clairement par là que son intention était de prévenir les troubles, les disputes et les mortelles inimitiés qui naissent souvent dans les familles à l'occasion des successions mal définies.

Mais — cette intention du séraphique Père étant connue — serait-il téméraire de chercher s'il n'y a pas eu d'autres motifs ? Nous ne le pensons pas.

Faire son testament, c'est se placer bravement en face de la mort, et, d'accord avec nos Saints Livres, le Séraphin d'Assise savait que les *conseils de la mort sont nourissants et féconds*.

Faire son testament, c'est méditer pratiquement sur cette parole qui a fait tant d'âmes détachées et chrétiennes : « *Il faudra quitter tout cela !* »

Faire son testament, c'est dégager son cœur de ce qui n'a qu'un temps, et pratiquer en esprit cette pauvreté absolue qu'impose à tous l'inexorable mort.

Et qui n'a rien à laisser ? Sur le point de mourir une tertiaire veuve et qui avait élevé à grand'peine sa famille nombreuse, disait à son fils aîné sur qui retombait le fardeau : « Si du moins j'avais quelque chose à vous laisser ? »

— Mère, reprit vivement le jeune homme, vous nous laissez d'immenses trésors : un nom sans tache, les exemples d'une vie héroïquement vertueuse, et la piété enracinée dans nos cœurs. »

Tout tertiaire peut donc laisser un écrit indiquant ses dernières volontés. Voici les conseils donnés par leur Directeur aux tertiaires de Roubaix, la *Fraternité modèle*. (Léon XIII)

I° Demander à être revêtu du grand habit du Tiers-Ordre ou au moins de porter très apparemment le petit habit, la corde et le crucifix de profession.

II° Prier sa famille d'indiquer sur les lettres de faire-part, souvenirs mortuaires, pierre tombale, la qualité du tertiaire *avant tous les autres titres*, même les plus honorables aux yeux des hommes.

III° Défendre très énergiquement tout luxe aux funérailles et au cimetière.

IV° Réclamer un enterrement humble et pauvre. Cette demande ne les empêcherait pas de déterminer une offrande pour la paroisse et les employés de l'église.

V° Laisser une somme d'argent pour faire célébrer des messes en faveur des âmes du purgatoire les plus délaissées.

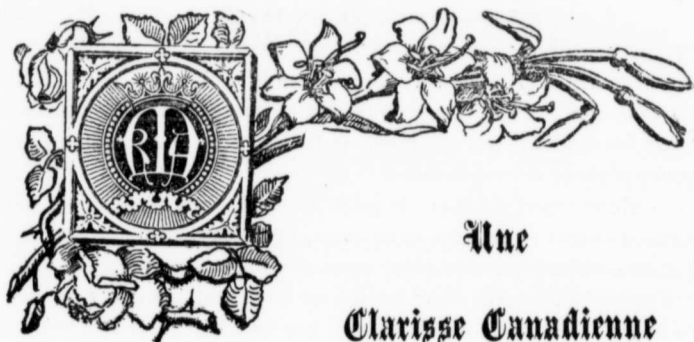
Si un verre d'eau froide donné au nom de Notre-Seigneur ne reste pas sans récompense, combien serons-nous bénis dans notre mort si, nous oubliant nous-mêmes, nous pensons à tant de pauvres chères âmes abandonnées !

Bien d'autres recommandations peuvent être écrites.

Que chaque tertiaire se place en face de la mort et de son crucifix. Sûrement d'excellentes idées s'épanouiront.

Apôtre durant sa vie, il le sera encore après sa mort. Amen. »





Aue

Clarisse Canadienne

MÈRE MARIE DU BON PASTEUR



Le 27 janvier dernier, à l'âge de 41 ans, après 11 ans de vie religieuse, s'éteignait au couvent de Lavour (France) une des premières Clarisses canadiennes. Mère Marie du Bon Pasteur, dans le siècle Marie-Anne Pardellian, était née à Montréal.

Dès ses plus jeunes ans, elle montra des goûts très prononcés pour la retraite et la solitude. Rarement elle s'éloignait de la maison paternelle, et ne prenait point part aux fêtes mondaines. Son indifférence pour les toilettes riches et brillantes qui lui étaient données, faisait prévoir qu'un jour elle revêtirait la bure pauvre et simple des filles de Sainte Claire. Durant les dernières années qu'elle passa dans sa famille, elle refusa malgré les sollicitations des siens et de ses amies de porter des habits de soie que son père lui avait achetés.

Le naufrage de « La Bourgogne », 4 juillet 1898, où périrent cinq jeunes filles se rendant en France pour se consacrer à Dieu chez les Clarisses, orienta d'une manière définitive ses aspirations vers la vie religieuse. Elle voulut dès lors imiter ces héroïques victimes que Dieu avait jugées dignes de la récompense céleste, avant même qu'elles eussent la consolation de voir s'ouvrir devant elles les portes du cloître. C'est sous l'humble habit de Sainte Claire qu'elle eût aussi voulu se consacrer à Dieu. Onze mois après, 24 mai 1899, elle entra au noviciat des Clarisses de Lavour. Durant les onze ans de sa vie religieuse, rien d'extraordinaire ne la fit briller aux yeux de ses sœurs : c'est plutôt par sa patience qu'elle put être remar-

quée, car elle souffrit beaucoup, surtout durant les dernières années de sa vie. Quand elle mourut, après plusieurs années de souffrances, elle était si décharnée qu'elle semblait n'avoir que les os et la peau. Cependant, malgré tant de douleurs, elle ne se plaignait jamais, et trouvait toujours que ses supérieures et ses sœurs avaient trop de dévouement pour elle.

Sœur Marie du Bon Pasteur nourrissait envers ses supérieures le plus grand respect, et elle eût tout fait pour leur faire plaisir. Son amour était d'autant plus sincère qu'il avait pour principe une pensée de foi : elles étaient à ses yeux la personnification de Jésus-Christ sur la terre. Non contente d'obéir avec joie et promptitude aux ordres reçus, elle prévenait les désirs et les accomplissait sans retard.

Elle aima aussi beaucoup ses sœurs. Ceci n'est que l'expression du sentiment unanime. Presque toutes ont reconnu que Sœur Marie du Bon Pasteur ne leur avait jamais fait de peine. « Je regrette Sœur Marie du Bon Pasteur, dit l'une, elle était si bonne, elle ne m'a jamais fait aucune peine. » — « Il ne m'en coûtait pas d'aller la trouver pour lui demander un service, car elle le rendait toujours avec plaisir, » ajoute une autre.

Toujours assidue au travail, s'oubliant elle-même, elle ne regardait jamais la fatigue lorsqu'il s'agissait de remplir sa charge ou de rendre service à ses compagnes. Les travaux communs, même ceux qu'on regarde comme les plus pénibles, ne lui coûtaient pas. Quand venait le jour de la lessive, elle était la première rendue, et ne quittait la buanderie que lorsque tout était dans un ordre parfait. Aussi la sœur préposée à l'entretien du linge, disait-elle souvent pendant sa dernière maladie : « Oh ! qu'il me tarde de voir Sœur Marie du Bon Pasteur aller mieux pour qu'elle puisse m'aider ; je pouvais toujours compter sur elle. »

« Ce que j'ai remarqué dans Sœur Marie du Bon Pasteur, écrit « une religieuse à son ancien directeur, c'est que lorsque notre « Révérende Mère lui donnait des emplois, on ne pouvait jamais « savoir si cela lui plaisait ou non. Moi qui la surveillais de près, je « ne l'ai jamais entendue se plaindre. Et cependant elle n'a jamais « eu des emplois bien importants. C'était toujours pour aider les « autres. Je me souviens qu'un jour je lui dis : Vous aurez bien « à faire pour contenter toutes les sœurs ! — Elle me répondit aima-

« blement : Oh ! moi, je suis un bouche-trou. Je suis la petite servante de « toutes mes sœurs, et aussi la vôtre quand vous ne pourrez pas faire votre emploi. Je veux en tout plaire à Dieu. »

La dévotion spéciale de toute sa vie dans le monde avait été envers la Sainte Vierge. Dans la vie religieuse, cette dévotion ne fit que se perfectionner et devint encore plus filiale. Sa sœur, religieuse dans le même couvent, écrivait à son ancien directeur : « D'abord je vais commencer par vous dire que le Bon Dieu avait donné à ma sœur un bon cœur, et elle s'en est servi pour aimer Dieu d'abord, et ensuite la Sainte Vierge. C'est moi qui me suis occupée de brûler ses écrits ; et quoique je n'aie pas eu le temps, la patience et encore moins le courage de lire tout ce qu'elle avait écrit, je me suis rendu compte que presque tous ses écrits étaient des prières, des pensées, et des actes de confiance à notre bonne Mère du Ciel. Sur une multitude de petits cartons elle avait collé des images de la Sainte Vierge, et au-dessous, ou au verso, elle avait écrit des invocations comme les suivantes : « Ma bonne Mère, ayez pitié de la faiblesse que vous voyez dans votre enfant, et demandez à Jésus de me pardonner mes nombreux péchés » — « Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous » — « O Marie, obtenez que l'Esprit descende sur nous et y opère des merveilles de sanctification, afin que nous puissions vivre comme de véritables Epouses de Jésus. » — « O Marie Immaculée, rendez-nous bien pures, bien douces et bien charitables, » etc. etc. . . .

A mesure qu'elle sentait sa fin approcher, elle se préparait avec plus de soin au grand voyage vers l'éternité. Elle ne voulut pas paraître devant le Souverain Juge sans avoir demandé pardon à chacune de ses sœurs des peines qu'elle avait pu leur causer durant le cours de sa vie religieuse. Elle pratiquait cet acte d'humilité quand elles venaient la visiter, protestant en même temps que de son côté elle pardonnait de tout cœur les petits déplaisirs qu'on avait pu lui faire. Ayant remarqué qu'une de ses compagnes ne venait pas la voir, elle la fit demander. « Elle est trop malade et ne peut pas sortir de sa cellule, » lui répondit-on. « Eh ! bien, dit-elle alors à sa sœur, en mon nom, dites-lui bien que je lui demande pardon de toutes les peines que j'ai pu lui faire, et que de tout mon cœur je lui pardonne celles que j'ai pu recevoir d'elle. »

Sa sœur, raconte ainsi ses derniers moments. « Le lundi soir,

M. l'Archiprêtre vint la voir. Il la trouva très faible et lui proposa de se confesser, et lui demanda si elle n'aimerait pas recevoir les derniers sacrements. — « Oh ! oui, répondit-elle, je serais bien heureuse de les recevoir. » A partir de ce moment on ne la quitta plus. Tous les matins elle reçut la sainte Communion en viatique. Le vendredi vers les trois heures du matin ayant remarqué du changement dans sa physionomie, je lui demandai si elle se sentait plus mal. « Oui, me dit-elle, je souffre beaucoup. » On ne saurait dire combien elle a été généreuse dans sa dernière maladie. On aurait dit qu'elle voulait gagner nos cœurs et nous laisser un bon souvenir d'elle ; on en faisait ce qu'on voulait. Notre infirmière ne faisait que répéter : « Quelle bonne malade nous avons à soigner ! »

A sa dernière visite, le vendredi matin, M. l'Archiprêtre lui demanda si elle n'était pas contente d'aller voir le Bon Dieu. « Oui, oui, dit-elle, je suis bien contente, et j'espère que ce sera bientôt. » Elle me dit ensuite : « M. l'Archiprêtre m'a donné sa bénédiction pour m'aider à bien mourir. »

A la date du 29 janvier, la Révérende Mère Abbessé écrivait : « Notre chère petite Sœur Marie du Bon-Pasteur a passé à peine quatre jours à l'infirmierie. Vendredi matin je fis entrer M. l'Archiprêtre avant qu'il commençât les confessions de la communauté. La chère enfant qui avait communié une heure auparavant, l'accueillit avec le sourire sur les lèvres, lui dit son bonheur d'aller au Bon Dieu. Elle se confessa ensuite et reçut l'indulgence plénière à l'article de la mort. Il y avait à peine cinq minutes que j'avais quitté l'infirmierie avec M. l'Archiprêtre, que la Sœur Infirmière me fit appeler en toute hâte. Notre chère malade entra en agonie. Je fis les prières de la « Recommandation de l'âme », et la chère enfant s'éteignit sans secousse, sans le moindre changement dans ses traits, dans un calme parfait.

« Voilà donc une de vos enfants au ciel : pour moi, il n'y a pas de doute. En voyant la *maigreur* effrayante de ce corps, je ne pouvais me défendre d'un sentiment de respect et d'admiration pour cette pauvre enfant qui avait eu le courage de se traîner ainsi jusqu'au bout avec un corps si faible et si débile. Et j'admirais intérieurement sa générosité. S'il est vrai qu'elle a eu quelques faiblesses et quelques imperfections pendant sa vie, elle les a bien compensées par son courage et sa générosité. Aussi il ne me reste de cette chère

enfant que de très bonnes impressions et une grande espérance que Notre-Seigneur lui a fait un bon accueil. »

Sœur Marie du Bon Pasteur, avant son départ pour la France, faisait partie de la Fraternité de Notre-Dame des Anges. Ses anciennes connaissances et amies ne manqueront pas de la recommander instamment à la miséricorde de Dieu. FR. X. M.



Les meilleurs cadeaux

FAITES à vos amis des cadeaux durables et à bon marché, qui cependant leur plaisent, leur profitent et les rendent meilleurs ; qui ne vous laissent pas oublier ; qui plus efficaces en cela qu'un souvenir avec lequel on se familiarise au point qu'il perd sa signification, reviendront renouveler à la mémoire la pensée de votre gratitude.

Faites des cadeaux qui puissent en même temps favoriser une bonne œuvre, une œuvre indispensable, l'œuvre par excellence de nos jours mauvais, œuvre recommandée, louée, bénie par les Papes, l'œuvre de la Bonne Presse.

Donnez un bon livre, ou mieux donnez un journal ou une revue. Offrez un abonnement de six mois ou d'un an à quelque périodique chrétien, vaillant, intéressant. La dépense sera minime, le profit très grand. Le journal ou la revue qui arriveront ainsi gratuitement s'imposeront, se feront aimer, deviendront familiers. On ne pourra plus s'en passer et le bien se continuera.

Vous avez le choix, parmi les journaux quotidiens ou hebdomadaires qui combattent parmi nous les bons combats de la langue, de la race, de la patrie, de la foi.

Vous avez le choix parmi les revues françaises de langue, chrétiennes d'action, qui instruisent, éclairent, dissipent les préjugés réfutent les erreurs, forment les esprits, affermissent les volontés.

Revue Canadienne de Montréal ; *Nouvelle-France* de Québec ; *Bulletin du Parler Français*, pour les étudiants ; *Vaillante Jeunesse* (Paris, Poussielgue) pour les écoliers ; *Blanche de Castille* (idem) pour les jeunes filles ; *Revue Française* (Paris, Mame) pour les familles etc. . . , elles ne manquent pas, les publications qu'il convient de favoriser et par lesquelles il faut remplacer les revues neutres, païennes, anti-chrétiennes, si pernicieuses aux âmes.

Voilà, si vous êtes embarrassés par le choix, d'aimables cadeaux que vous pouvez offrir. Qui n'aime à recevoir son journal, sa revue ? Qui ne vous serait reconnaissant d'un tel plaisir ?



LES MISSIONS FRANCISCAINES

LA PESTE EN CHINE

Lettre du R. P. Eusèbe Meunier, O. F. M., de Montréal,
au T. R. P. Provincial.

Wei-hai-wei. 15 mars 1911

Très Révérend Père,

COMME Mgr Césaire Schang a eu la bonté de vous l'annoncer, je suis en effet à moitié lancé. Un mois et demi après mon arrivée, j'ai dû laisser Che-foo pour venir à Wei-hai-Wei, avec le P. Wilfrid Hallam. Je remercie tous les jours le bon Dieu, de m'avoir donné dans le P. Wilfrid, non seulement un excellent compagnon et confrère, mais aussi un excellent religieux et un apôtre rempli de zèle. Son cœur est aussi attaché à la Province qu'autrefois, malgré ses huit années de Chine.

À nous deux nous nous efforçons de mener une vraie vie de communauté : notre office, nos méditations et tous nos exercices du jour, se font en commun.

Wei-hai-Wei est un territoire anglais, mais le ministère que nous avons à accomplir auprès des européens se réduit à peu de chose, tous les résidents actuels sont protestants, il n'y a que l'été, lorsque

la flotte anglaise séjourne dans le port, que nous avons à dire la messe et à confesser les matelots catholiques. C'est donc presque exclusivement des chinois que nous nous occupons.

Nos chrétiens ne sont pas très nombreux, Wei-hai-Wei est la première mission établie à l'est de notre vicariat ; cette partie n'a jamais été évangélisée, faute de missionnaires. Ici le missionnaire doit travailler au milieu des vrais païens, qui n'ont jamais vu ni entendu un prêtre. Le R. P. Wilfrid se voit obligé d'aller dans les villages, et de prêcher en public aux hommes, aux femmes, aux enfants. Pour les attirer plus facilement, il a un catéchisme en images ; tout en leur montrant l'image, il leur explique la religion. La semence est jetée dans ces cœurs, quand produira-t-elle des fruits ? Quand il y aura plus de missionnaires, pour revenir souvent dans ces mêmes endroits et cultiver ce terrain des âmes, qui ne demande pas moins de travail que le terrain matériel.

L'« Echo » du mois dernier vous a déjà appris le fléau terrible qui vient de fondre sur notre Vicariat, et sur une grande partie de la Chine . . .

La peste est la plus terrible maladie que l'on puisse voir, puisqu'il n'y a aucun remède et que les malheureux qui en sont atteints meurent infailliblement. Le contact des pestiférés, leur seule haleine, suffit pour la communiquer.

A Che-foo on compte les morts par centaines. Deux religieuses déjà sont mortes, victimes de leur dévouement.

Les deux Pères, qui doivent aller au camp des pestiférés, ont fait le sacrifice de leur vie, afin de pouvoir porter à ces pauvres malheureux les secours de la religion. Seize chrétiens, servant les sœurs comme médecins, infirmiers ou catéchistes, sont morts. Il n'y a aussi que les chrétiens qui consentent à aller soigner les pestiférés.

A Wei-hai-Wei, nous avons eu un cas de peste, malgré toutes les précautions du gouvernement anglais.

Ici, comme à Che-foo, ce furent les chrétiens qui se sont dévoués généreusement ; personne autre ne voulait l'approcher, même à prix d'argent. Deux sœurs, la supérieure de notre couvent avec une agrégée, aidées d'un de nos chrétiens, ont soigné ce malheureux.

Il a été baptisé dès l'arrivée des religieuses et est mort dans les meilleures dispositions, au milieu des plus horribles souffrances.

Tous les matins, je suis allé porter le bon Dieu à ces religieuses, au camp des pestiférés.

Le bon Dieu nous a tous protégés.

Les religieuses et notre chrétien sont revenus sains et saufs, prêts à retourner au prochain appel.

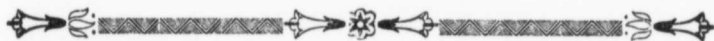
C'est ici, Très Révérend Père, que l'on voit quelle force donne la religion, quand il s'agit de se dévouer, de sacrifier sa vie.

Puisse cet acte de dévouement attirer les bénédictions du ciel sur notre mission et nous attirer une multitude d'âmes.

Pardon, Révérend Père, de cette longue lettre ; J'espère que tous ces détails vous intéresseront. Je me recommande de nouveau à vos prières, afin que je devienne un véritable apôtre, et un saint religieux.

Je demeure . . .

FR. EUSÈBE MEUNIER, O. F. M.
Miss. apost.



Questions et réponses

Assez fréquemment nous recevons des demandes de renseignements auxquelles nous ne pouvons répondre par l'intermédiaire de la *Revue*, soit que ces questions n'aient point de rapport avec la Règle du Tiers-Ordre soit qu'elles aient déjà provoqué des réponses que l'on peut trouver dans la collection de la *Revue* et qu'il serait oiseux de rééditer constamment. Mais aux demandes contenant le nom et l'adresse de la personne qui les pose, nous avons toujours répondu par lettre et le ferons encore volontiers.



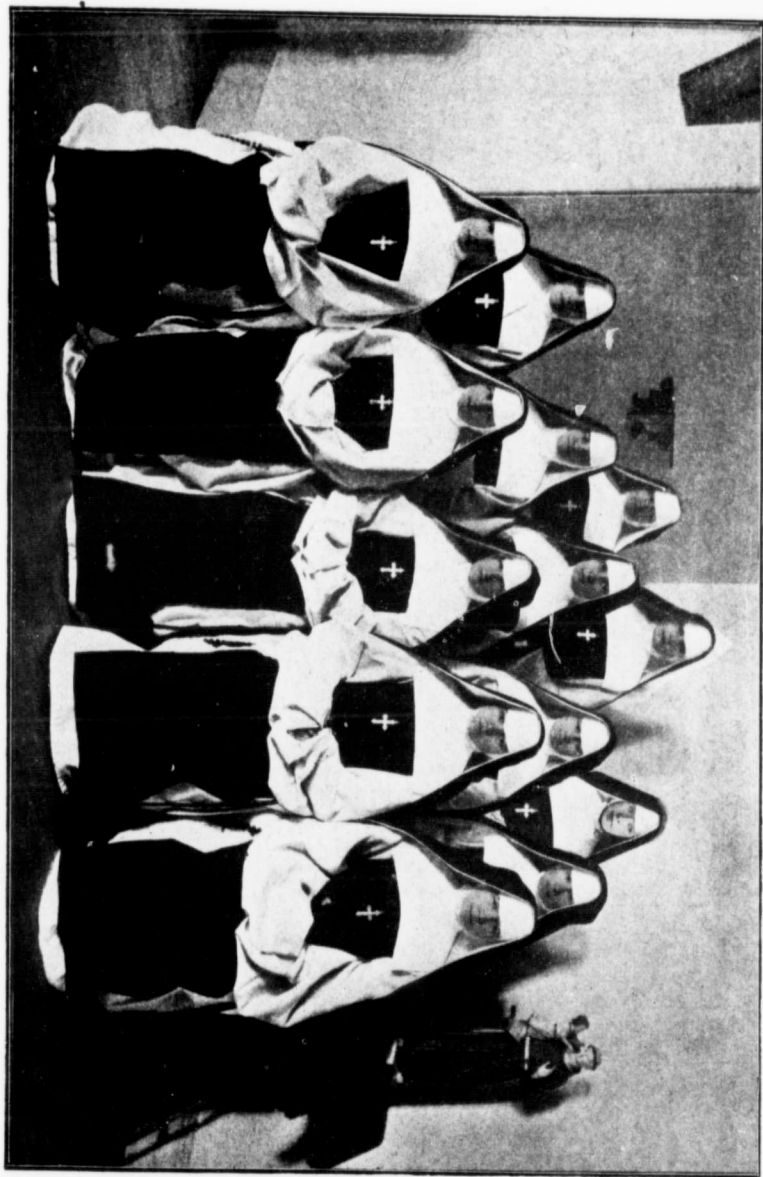


CULTE DE SAINT ANTOINE
SAINT ANTOINE DE PADOUE ET LES
CANADIENS-FRANÇAIS (*Suite*)

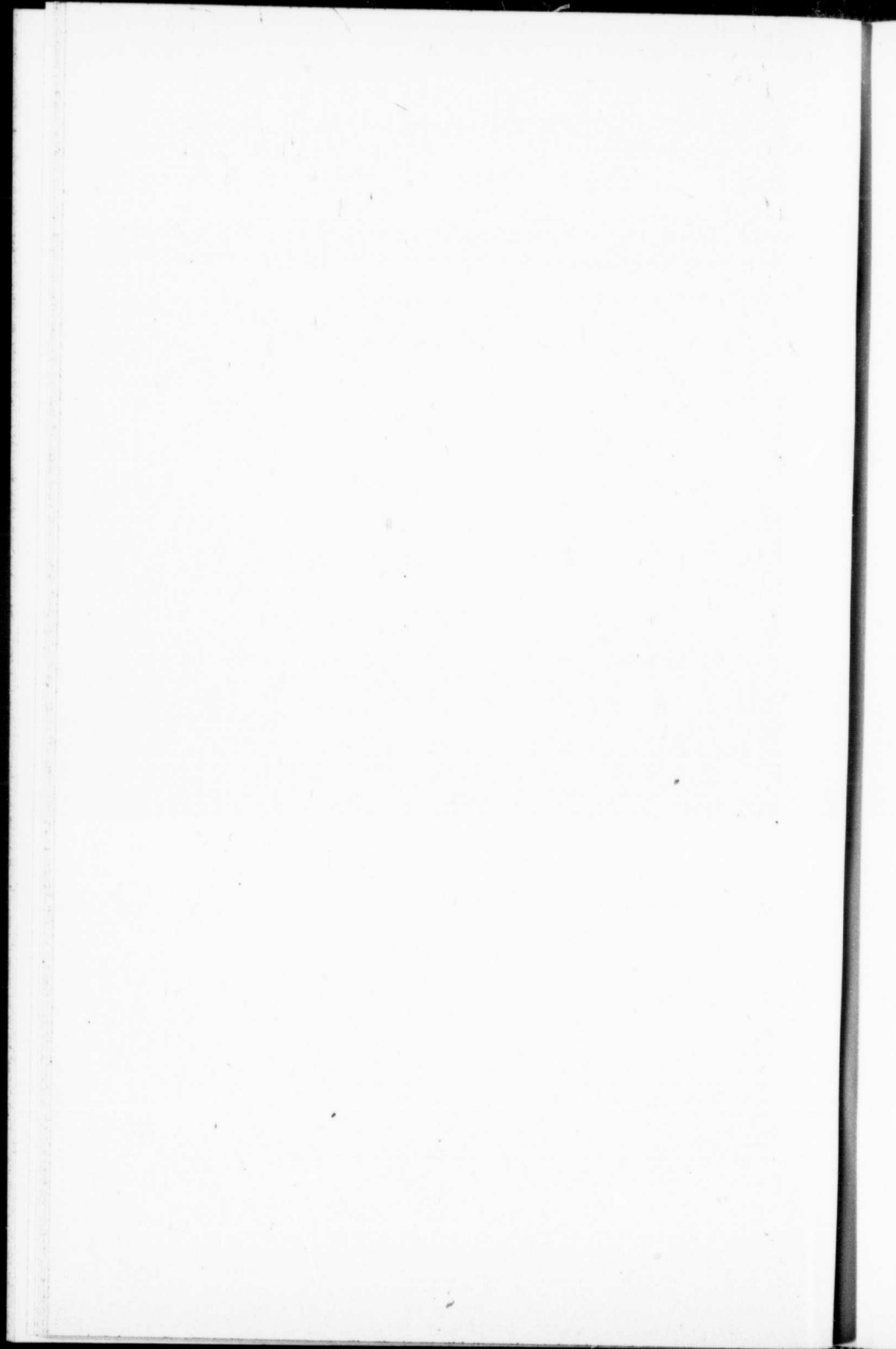
CHICOUTIMI

SAINT Antoine a presque un sanctuaire national en Canada. De Chicoutimi en effet le culte antonien rayonne depuis nombre d'années, et Saint Antoine y possède, à l'Hôtel-Dieu, un autel qui est le centre d'une extensive dévotion. Il nous faut raconter par le menu le concours merveilleux de circonstances par lesquelles Chicoutimi est devenu célèbre dans l'histoire de la dévotion à Saint Antoine au pays. M. l'abbé DeLamarre y fut l'ouvrier providentiel de cette dévotion.

En 1894, M. DeLamarre étant aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier, à Chicoutimi, se rendit compte que des fillettes orphelines étaient exposées à se perdre en ville. Il pressa les Religieuses Hospitalières, déjà surchargées de pauvres; il les força presque à recevoir ces enfants, à leur donner asile, s'engageant pour sa part à leur procurer, fût-ce en se faisant quêteur, le couvert et le vêtement. Les enfants furent admises. Cependant l'aumônier cherchait comment il pourrait accomplir sa promesse, lorsque l'écrivain bien connu, Laure Conan, lui suggéra d'établir l'Œuvre du Pain de Saint Antoine pour ces enfants. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, donna à M. DeLamarre les



LES RELIGIEUSES ANTONIENNES DE CHICOUTIMI



autorisations nécessaires. Comme celui-ci partait alors pour un séjour de quelques semaines aux Etats-Unis, il prévint les Hospitalières de garder les orphelines, en s'ouvrant aux religieuses de son intention d'établir à son retour l'Œuvre du Pain en faveur de l'orphelinat naissant. Désirant un signe de Saint Antoine, il confia au Thaumaturge que si, au retour de son voyage, il trouvait sa statue rendue à Chicoutimi, il considérerait comme lui étant agréable l'établissement de l'Œuvre du Pain. L'abbé DeLamarre n'avait soufflé mot à âme qui vive du signe demandé. Or, à son retour il trouva une statue de Saint Antoine qui l'attendait. Il la fit bénir à la cathédrale et porter processionnellement à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où elle se trouve encore. M. DeLamarre expliqua du haut de la chaire de la cathédrale le fonctionnement de l'Œuvre du Pain. Aussitôt plusieurs personnes firent des promesses de pains, en retour de faveurs demandées, et que jusque là elles avaient vainement sollicitées. Ces faveurs leur furent accordées tout de suite, et en quelques mois la dévotion au Thaumaturge prit à Chicoutimi un essor merveilleux. L'*Oiseau-Mouche*, alors publié au Séminaire de Chicoutimi, porta l'évènement à la connaissance de ses lecteurs. (1)

Entre temps, M. DeLamarre déposa lui-même, dans le tronc des requêtes à Saint Antoine, une promesse par écrit, en vue d'obtenir certaines faveurs très importantes. Il s'engageait, s'il était exaucé, à faire une aumône, et surtout à propager la dévotion au Saint par tous les moyens qui s'offriraient à lui, et qu'il pourrait employer sans nuire aux occupations de son état, alors nombreuses.

Il fut exaucé le jour même qu'il fit cette promesse, et avec un ensemble de circonstances tel que M. DeLamarre y vit avec évidence l'intervention de Saint Antoine. Dès là il se trouvait engagé par sa promesse, et c'est l'origine des nombreux travaux que depuis il a entrepris à la gloire du grand Thaumaturge.

(1) Vol. II, numéros 15, 16, 17, 21 etc.

En vue d'accomplir sa promesse, il demanda, mais en vain, chez les libraires du Canada, de New-York et de Paris, un opuscule qui pût l'aider à faire connaître son céleste Protecteur et l'Œuvre du Pain. Il voulait le répandre à profusion. Ne trouvant pas ce qu'il désirait, et pressé de s'acquitter envers Saint Antoine, il se mit à l'œuvre lui-même pour rédiger quelques feuilles de propagande. D'une page à l'autre il arriva à écrire la *Dévotion à saint Antoine*, ouvrage qu'il dut signer, malgré les répugnances de sa modestie, sur l'ordre de son évêque. Le succès de librairie fut très grand, comme on en peut juger par les six éditions de cet ouvrage.

Cependant, de toutes parts arrivaient à M. DeLamarre des lettres lui demandant de publier des annales de la dévotion à Saint Antoine. Le digne prêtre se crut lié par sa promesse et tenu à prendre ce nouveau moyen de faire connaître et aimer Saint Antoine. Mgr de Chicoutimi lui permit de commencer cette œuvre — la publication du *Messenger de Saint Antoine* — en dépit de ses fonctions de préfet des études et de professeur de théologie au Séminaire de Chicoutimi, et d'aumônier à l'Hôtel-Dieu. Le *St. Anthony's Messenger* dû au même engagement d'être publié.

Dans le même temps, M. DeLamarre obtint des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'ériger dans leur chapelle une chapelle latérale dédiée à Saint Antoine. Les souscriptions affluèrent pour cette œuvre. Un autel en marbre — le premier autel en marbré de la région du Saguenay — y fut placé et Mgr de Chicoutimi le consacra. Le Séminaire où M. DeLamarre était devenu supérieur, manquait de chapelle. Le supérieur promit encore à Saint Antoine de lui dédier une chapelle latérale, s'il voulait lui-même bâtir une chapelle au Séminaire. Contre toute attente, la chapelle fut construite, comme monument à la mémoire du premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, par des souscriptions du clergé et des fidèles de tout le diocèse, et le Séminaire n'eut pas à grever son budget pour cette construction. L'évêque ratifia la promesse du supérieur, et une chapelle latérale

fut dédiée à Saint Antoine. Toujours au moyen de souscriptions volontaires, M. DeLamarre y a fait placer un autel de marbre et un beau tableau, dû comme la peinture murale du sanctuaire antonien de l'Hôtel-Dieu, au pinceau de l'artiste Charles Huot.

Cependant, en 1902, il fallait bâtir un édifice pour loger les orphelines déjà nombreuses. Confiant en Saint Antoine, M. DeLamarre insista auprès des Hospitalières pour qu'elles commençassent les travaux, en dépit de leur manque absolu de ressources. M. DeLamarre, dans sa confiance, garantissait l'intérêt et l'amortissement de la dette de l'édifice ! Or, quelques semaines plus tard, le céleste trésorier de M. DeLamarre lui envoyait un généreux donateur, dont la libéralité assurait la construction de l'édifice, à la grande surprise de plusieurs, qui trouvaient l'entrepreneur aumônier d'une imprudence incompréhensible...

Ce n'est pas tout.

En 1904, les Sœurs du Bon Conseil, qui avaient charge de la tenue ménagère du Séminaire, signifièrent aux autorités de la maison qu'elles étaient dans l'impossibilité de continuer cette œuvre. Il fallait donc se pourvoir de nouvelles religieuses. M. DeLamarre s'adressa sans succès à plusieurs communautés. En dernier ressort, Saint Antoine, que le digne supérieur avait mis de la partie, comme du reste en tout ce qu'il entreprenait, l'amena, par un concours de circonstances admirables, à fonder lui-même une communauté de religieuses destinées à la tenue ménagère des Séminaires. Toujours en vertu de sa promesse de ne laisser perdre aucune occasion de glorifier Saint Antoine et de propager sa dévotion, M. DeLamarre appela ces religieuses *Sœurs de saint Antoine de Padoue*, et les plaça sous le patronage du Thaumaturge. Le bon Saint n'avait-il pas été neuf mois à la cuisine de Monte-Paolo ?

Enfin, des statues de Saint Antoine ont été placées dans presque toutes les églises du diocèse de Chicoutimi, et le Saint y jouit de la dévotion populaire, comme du reste dans tout le Canada, et dans l'univers entier.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi peut à bon droit être regardée comme l'un des principaux sanctuaires antoniens du pays, et peut-être comme le principal. Elle est aussi le centre de l'Association Universelle de saint Antoine, dont le siège principal est à Padoue. Au commencement de 1895 M. l'abbé DeLamarre reçut le diplôme d'Aide [Adjutor] et de Directeur de l'Association Universelle pour l'Amérique du Nord. C'est grâce à lui que des milliers de fidèles au pays font partie de cette Association.

Plus récemment le zélé serviteur de Saint Antoine a établi une nouvelle œuvre pour honorer son grand protecteur. Il s'agit de la consécration des petits enfants à Saint Antoine. Les parents lui envoient à l'avance les noms des enfants qu'ils désirent consacrer au bon Saint, et la consécration a lieu tous les 3^{es} dimanches de chaque mois, dans le sanctuaire de Saint Antoine. Les noms des enfants sont ensuite envoyés à Padoue, où ils sont placés au tombeau du Thaumaturge.

LOUISEVILLE

L'Eglise de Louiseville est également un foyer de dévotion à saint Antoine.

Louiseville ou la Rivière-du-Loup, comme l'on disait jadis, a été fondé et desservi par les Récollets, ce qui explique que Saint Antoine soit le titulaire de l'église paroissiale. L'église actuelle date de 1804. Sur la façade, au-dessus du portail, dans une niche, est une statue du saint Patron, en bois grossièrement taillé. Depuis quand est-elle là ? Probablement depuis la construction de la nouvelle église. Vient-elle des Récollets ? C'est fort probable ; cependant le curé n'a pu nous renseigner sur ce point.

M. le chanoine Tessier devint curé de Louiseville en 1890. A son arrivée il reconnut que Saint Antoine n'était guère en honneur dans sa paroisse. Il voulut relever son culte et

propager sa dévotion. Il en parla aux fidèles, qui se montrèrent fort heureux et très portés pour Saint Antoine.

Mais laissons-le parler lui-même dans une lettre qu'il nous écrivait à la date du 2 juin 1909.

... "Dès mon arrivée, j'ai commencé à parler un peu de Saint Antoine, et j'ai constaté tout de suite que cette dévotion plaisait à tous les paroissiens. Nous nous sommes procuré une statue du grand Thaumaturge, que nous avons fait installer solennellement dans l'église, par feu Mgr Laffèche ; et depuis cette dévotion ne fait que s'accroître de plus en plus.

"Quelques années plus tard nous avons établi régulièrement et canoniquement une neuvaine solennelle en l'honneur de Saint Antoine ; et nous avons obtenu de grands privilèges en faveur de ceux qui suivent les exercices de cette neuvaine, en vertu d'un Rescrit pontifical *in perpetuum*, en date du 21 avril 1896, par Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape Léon XIII.

"Nous avons aussi un beau mandement de Mgr Laffèche, établissant cette neuvaine. Nous avons eu aussi le bonheur d'obtenir des Reliques de Saint Antoine, un petit morceau des os de Saint Antoine, du Révérend Père Antoine Guglielmi, Min. Conv., Facteur de la Basilique de Saint Antoine de Padoue..."

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause de leur longueur, reproduire ici *in-extenso* tous les documents dont parle M. le Curé. Disons, seulement que par son diplôme, Mgr Laffèche établit la neuvaine de Saint Antoine de façon on ne peut plus solennelle. Il doit y avoir exercices publics deux fois le jour, avec une messe de Saint Antoine, solennelle si l'on veut, et prédication tous les jours. Le jour de la fête du titulaire la messe doit être chantée sous le rit double de première classe. Le *Te Deum* clôture la fête.

Par le dispositif 4^e de son mandement l'évêque souhaite vivement "que le dernier jour de cette neuvaine, qui sera toujours celui de la fête de leur Saint Patron, les fidèles de la ville et de la paroisse de Saint Antoine considèrent ce

jour comme étant le jour du Seigneur et qu'ils l'observent religieusement comme jour de fête d'obligation, en s'abstenant d'œuvres serviles et en vaquant uniquement aux œuvres de prière et de sanctification, ainsi que cela se pratique avec édification, depuis de nombreuses années, chez leurs voisins, les pieux habitants de Sainte-Anne d'Yamachiche. "

(A suivre.)

ANTOINE



Le Bon Frère Didace

RECONNAISSANCE au Bon Frère Didace.

Québec, 14 mars 1911

Je soussignée, déclare avoir été guérie par l'intercession du Bon Frère Didace.

Je souffrais depuis quelques années d'une tumeur au genou gauche. Au mois de janvier 1908, je dus avoir recours aux soins d'un docteur ; l'enflure, qui était très grande, résista aux médicaments, de sorte que le docteur déclarant une opération nécessaire, allait ouvrir le genou.

Je consentis d'abord à l'opération ; mais ensuite je me rappelai avoir dit que s'il fallait une opération, je m'adresserais d'abord au bon Frère Didace, je fis savoir au docteur que je n'étais plus décidée de me faire opérer et qu'il voulût bien attendre à plus tard.

Ce jour-là était le 20 janvier. Ce même jour j'envoyai chercher des images du Frère Didace au Couvent des RR. PP. Franciscains et je commençai à le prier. La première neuvaine ne produisit pas de changement ; durant la deuxième, le genou prit du mieux ; durant la troisième la guérison fut complète.

Depuis je me trouve bien et mon genou est dans un état normal.

En foi de quoi j'ai fait ma marque le 14 mars 1911. H.

Montréal.

Je remercie le bon Frère Didace de m'avoir guérie d'un mal au doigt et d'une attaque de nerfs, après une neuvaine et la promesse de faire publier dans la *Revue*. Une abonnée.

Québec — Saint-Malo

Remerciments au bon Frère Didace pour guérison et faveur obtenues au bout de dix jours après promesse de faire publier.

Mde N. D.

Charlesbourg Royal

Je remercie beaucoup le bon Frère Didace de m'avoir obtenu de Dieu une faveur que j'ai demandée par son intercession, après deux neuvaines et la promesse de faire publier. A. B.

North Edmonton

Je vous demande la faveur d'insérer dans la *Revue du Tiers Ordre* deux grâces temporelles obtenues par l'intercession du bon frère Didace après une neuvaine faite en son honneur et avec promesse de les faire publier dans la *Revue* si je les obtenais. Le bon Frère Didace m'ayant exaucé, je m'empresse d'accomplir ma promesse.

F. A. M. C.

Duluth, Minnesota

C'est avec plaisir que je m'empresse de faire publier les faveurs suivantes. Une de mes filles qui demeure à North Yakima, Wash. Mde T. R. fut prise au mois de février d'une pleurésie ou inflammation de poumons. Quand son mari m'envoya la nouvelle, je venais de lire la vie du bon Frère Didace. Je commençai aussitôt une neuvaine de communions en son honneur et ma fille fut guérie.

Un de mes petits-fils qui demeurait avec moi, s'était coupé le nerf du deuxième doigt de la main gauche, les médecins firent deux opérations sans résultat. Je lui suggérai alors de recourir au bon frère Didace. Il fit une neuvaine de communions et fut guéri. Son doigt est maintenant aussi fort que les autres. Je remercie Dieu et le bon Frère Didace. X. D.

Holyoke, Mass

Une mère dit qu'après une neuvaine au frère Didace et la promesse de faire publier, elle a obtenu la grâce suivante : Une de ses

filles, mariée et mère, de quatre enfants, avait un mari ivrogne. La mère et la fille commencent une neuvaine au frère Didace. Le deuxième jour, le mari s'enivre et sa femme va résider chez sa mère. Quelques temps après, le mari repentant prenait la tempérance et reprend la vie au foyer : c'est un tout autre homme.

X. H., zélatrice.

Reconnaissance au bon frère Didace pour faveur obtenue.

Varennes

J. C. C.

Saint Narcisse, Comté Champlain

Reconnaissance à Jésus Hostie par l'intercession du bon frère Didace. J'ai été guérie d'une maladie dont je souffrais depuis trois mois.

Mde. O. T.

Saint Maurice.

Mille remerciements au bon frère Didace pour guérison d'un mal de dents après promesse de faire publier.

G. L.

Remerciements au bon frère Didace pour une grande faveur obtenue avec promesse de faire publier.

D. N.

Action de grâces au bon frère Didace pour le succès d'un procès.

R. O.

Dans l'intérêt même de la dévotion au Bon Frère Didace, la Direction de la *Revue* prie les personnes qui croiraient avoir reçu de Dieu, par l'intercession de son serviteur, des grâces ou des faveurs, et qui désireraient publier le témoignage de leur reconnaissance, de ne point envoyer de lettres sans signatures et sans adresses. Leurs noms ne seront jamais publiés sans leur autorisation.



COLLEGE SERAPHIQUE

Nous signalons au zèle et aux prières de nos lecteurs cette œuvre franciscaine de recrutement sacerdotal.

Voir à la *couverture* son but, son fonctionnement, ses conditions.

Sa grande utilité n'échappera à personne car *la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux.* (Saint Matth. ix. 37)



PELERINAGE

DES SŒURS DU TIERS ORDRE

FRANCISCAIN

A LA BONNE SAINTE-ANNE

DE BEAUPRÉ

Par le North Canadien C. N.R.

La voie la plus pittoresque

DÉPART DE LA GARE MOREAU

Le samedi 3 JUIN à 9 hrs & à 9 30 P. M.

DÉPART DE SAINTE-ANNE à 11 hrs

DE QUÉBEC à 3 hrs

Arrêt sur le Pont de Grand Mère

en face de la Chute.

PRIX : Adultes \$ 3. — enfants 1.50

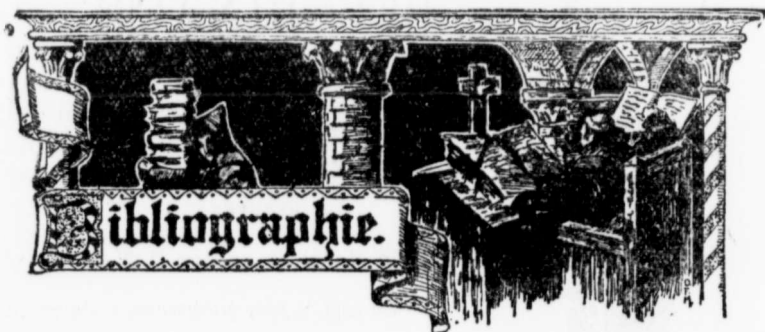
BILLETS : M^{on} Sainte-Elisabeth — M^{on}
Saint-Antoine — M^{on} de l'Ave Maria.

Les Vacances en Palestine

Pour la 25^e fois, le comité du *Pèlerinage Saint-Louis* organise un pèlerinage de vacances en Palestine. Le départ est fixé après les chaleurs d'été, au 24 août ; le retour au 27 septembre. L'itinéraire est un des plus complets que l'on puisse souhaiter : Naples, Athènes, Constantinople, les principales villes de l'Asie Mineure, Jérusalem, les Lieux-Saints de Palestine et la Haute-Egypte.

Les prix sont modiques, le confort tout moderne. Divers accommodations off. rts aux Pèlerins.

Demander le programme à M. le Chanoine DENONCOURT, curé de Saint-Philippe, LES TROIS RIVIÈRES, Qué.



I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— Petites brochures à répandre pour faire connaître et aimer le Tiers-Ordre et qu'on peut se procurer à la Maison Sainte-Elisabeth, 29 Ave Seymour, Montréal.

1. Notice sur le Tiers-Ordre de Saint François, adouci et adapté à notre époque par Léon XIII. — Sa nature, son histoire, sa Règle, ses avantages et indulgences. Prix : 0. 02

2. Trésor spirituel du Tiers-Ordre, ou Catalogue des Indulgences que peuvent gagner les tertiaires — avec des explications.

3. Catéchisme franciscain. — ou Explication de la Sainte Règle du Tiers-Ordre. Prix : 0. 05

4. Le Tiers-Ordre de Saint François. Pourquoi y entrer : pourquoi n'y entre-t-on pas ; par le P. RAPHAEL LEGUIL, O. F. M. — ou exposition des avantages du Tiers-Ordre, et réfutation des principales objections ou préjugés qui s'opposent à sa diffusion ; brochure à mettre entre les mains des hésitants. Prix : 0. 10

II. AUTRES NOTICES

LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. de GIGORD successeur, Rue Cassette 15 Paris

— I. Histoire de la Bienheureuse Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr Bannard. ancien Recteur des Facultés Catholiques de Lille. 7^e édition ; 2 volumes in-12 : 5 fr. 50

L'excellente histoire de la Bse Mère Barat par Mgr Bannard est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. Cette nouvelle édition, la septième, vient heureusement donner satisfaction à tous les admirateurs de la glorieuse fondatrice, au lendemain du décret pontifical proclamant bienheureuse la Vénération Mère.

— II. Le secret du succès, causeries théoriques et pratiques pour les jeunes gens de quinze à vingt ans, par le R. P. Ruiz Amado, traduit de l'espagnol par l'abbé GERBEAUD. In-12..... 2 fr.

Un livre pour les jeunes, admirablement opportun dans notre pays, où plus qu'ailleurs peut-être les bonnes volontés de nos jeunes gens, les hommes de demain, ont besoin d'être orientées, guidées, soutenues.

Ce livre est un hymne à la volonté ; il célèbre l'énergie, il couronne la valeur personnelle, il montre que le succès suit toujours l'effort et la persévérance. Il prouve que le jeune homme ne sera rien, s'il ne lutte point et s'il n'abandonne les routes faciles où trop souvent les frais gazons cachent la boue, où les fleurs odorantes masquent les épines.

Dans une langue vive et alerte, traitant tous les sujets parfois délicats qu'il importe aux jeunes gens de connaître, ce livre montre comment s'édifient le vrai bonheur et le vrai succès. Il aidera à former des hommes et des chrétiens.

Il serait désirable que tous les jeunes gens le connaissent et le mettent en pratique ; c'est un excellent cadeau à leur faire. Ce serait aussi un sujet très utile pour une *étude* des Cercles de l'A. C. J. C. F.

— **III. L'Accueil.** Méditations eucharistiques pour servir avant et après la Sainte Communion, par la R. Mère **Maria Loyola**, traduit de l'anglais par Madame la Baronne AUGUSTE DE NEXON. Préface de M. J. GUIBERT, S. S. Volume in-12 de 388 pages : 3 fr. 50.

Le nom de l'auteur est bien connu des Catholiques Anglais, parmi lesquels son ouvrage a obtenu un succès mérité. Ces méditations ressemblent à la lave qui jaillit d'un cratère ardent : on dirait une coulée de marbre, et c'est un fleuve de feu. « On a bien fait, dit la *Revue d'Apologétique* (15 février 1911), de traduire ce livre pour les lecteurs français. Il est digne d'être placé à côté des œuvres du P. Faber. Riche de doctrine, tout pétri d'esprit surnaturel, débordant de piété, il est de nature à ranimer la foi et la vie religieuse dans les âmes. Quoique composé spécialement en vue de la communion, il peut très bien servir pour la méditation. Nous le recommandons vivement aux prêtres à cet effet. »

— **La Morale chrétienne.** — *I. Morale générale.* — *II. Les fausses morales.* — *III. Morale pratique du Christianisme*, par **Mgr Clauly**, protonotaire apostolique, vicaire général de Reims.

In-12 broché 561 pages 3 frs 00. » Relié toile pleine 3. 60.

Cet ouvrage, que recommande assez le nom de son auteur, répond à un réel besoin de notre époque, où tant d'efforts sont tentés de toutes parts pour battre en brèche la morale chrétienne et pour lui substituer une morale purement naturaliste, qui emprunte ses préceptes, ses sanctions et son autorité à la seule raison humaine. C'est une apologétique de la morale catholique, qui vient heureusement compléter l'œuvre des nombreuses apologétiques de sa croyance. Le plan du livre en indique la richesse :

1^o PARTIE : La Morale Générale, ou Sources de la moralité des actes humains.

2^o PARTIE : Les Fausses morales contemporaines : exposé et réfutation.

3^o PARTIE : La Morale pratique du Christianisme ou étude des devoirs spéciaux de l'homme à l'égard de soi-même, du prochain et de Dieu. Ce n'est pas du catéchisme, ce n'est pas tout à fait de la théologie : c'est une petite somme de connaissances nécessaires aux chrétiens instruits.



NECROLOGIE

Baie-Saint-Paul. — Maison-Mère des Petites Franciscaines de Marie. Sœur Marie-Joséphine-André-de-Jésus, née Malvina Bourgoing dit Léveillé.

Le 5 avril dernier, s'est éteinte, dans la 51^{me} année de son âge et la 6^{me} de sa vie religieuse, Sœur Marie-Joséphine-André-de-Jésus.

Le devoir d'assistance que Mlle Léveillé devait à son vieux père l'avait retenue dans le siècle jusqu'en 1905 ; mais, ce tribut de piété filiale payé, la chère défunte ne s'occupa plus que de répondre à sa vocation et elle entra dans l'Institut des Petites Franciscaines de Marie, à la Baie-Saint-Paul.

Inutile d'insister sur les nombreux et rudes sacrifices que dût faire la chère Sœur pour persévérer malgré son âge ; mais le Bon Dieu répondit à la générosité de la chère disparue en lui donnant jusqu'au dernier moment une paix inaltérable, une endurance extraordinaire au milieu des souffrances de sa courte maladie, mais surtout en lui épargnant les affres de la mort qu'elle avait toujours redoutées. L'on peut dire que la chère Sœur s'est endormie dans le baiser du Seigneur, puisque quelques instants à peine avant d'expirer, elle recevait encore une dernière absolution.

Les Sœurs qui l'ont connue garderont longtemps le souvenir de sa bienveillance, de sa gaieté, de son entrain au travail comme à la récréation, mais par-dessus tout, de sa grande charité, « cette servitude royale du chrétien » qui, selon le mot de l'Apôtre, permit à Sœur Marie-Joséphine-André-de-Jésus de se faire toute à tous.

Sa Communauté a recueilli d'irrécusables témoignages de la vertu de la chère disparue, parmi ses bienfaiteurs, amis, anciennes élèves, et surtout les pensionnaires, les pauvres, les malades de la maison.

La paisible mort de Sœur Marie-Joséphine-André-de-Jésus., ses dernières paroles : « Ah ! je ne mourrai pas de cette maladie, je goûte trop de bonheur, ce ne peut être la mort qui vient à moi sous une forme aussi riante. Il est vraiment trop doux de mourir » etc. . . , nous donnent la douce impression qu'une élue de plus prie pour nous au ciel.

Montréal. — Saint-Antoine de Padoue. — Mde Frédéric Fortin née Adélaïde Lafrance, en religion Sr Saint-Expédit, décédée le 15 mars 1911, à l'âge de 61 ans après 14 ans de profession.

Le devoir avant tout, rien que le devoir, tout le devoir, telle fut la règle de sa vie. Purifiée par de longues souffrances, son âme grandit encore, et elle laissa aux siens, en mourant, avec le trésor de ses conseils maternels, de grands exemples de foi, de piété et de résignation.

— **Notre-Dame des Anges.** — Mde Israël Lafèche décédée le 3 mars 1911, à l'âge de 57 ans après 4 ans de profession.

— **Sainte-Elisabeth.** — Mlle Elmire Painchaud, en religion Sr Colette, décédée le 16 mars 1911, après 27 ans de profession.

— Mde Noé Leclair née Eudoxie Archambault, décédée le 16 mars 1911, à l'âge de 49 ans.

— **Saint-Joseph.** — M. Ch. Lenoir, en religion Fr. Léon, décédé le 28 février, à l'âge de 72 ans après 24 ans de profession.

— **Saint-François.** — M. Joseph Charette en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 20 mars 1911, après 14 ans de profession.

— M. Théophile Lacroix, en religion Fr. Antoine de Padoue décédé le 13 mars 1911, après 13 ans de profession.

— Mde Georges Royer née Desneiges Therrien, décédée le 22 mars 1911 après 17 ans de profession.

— M. Damase Bressan. Tertiaire isolé.

Québec. — Saint-Sauveur. — Mde Médéric Guay née Emma Chamberland décédée le 31 mars 1911 à l'âge de 52 ans.

— Mde F. Boulet en religion Sr Saint Frédéric, décédée le 28 avril 1911 à l'âge de 64 ans, après 6 ans de profession.

— Mlle Mathilda Tremblay en religion Sr Saint-François, décédée le 30 avril 1911 à l'âge de 52 ans, après 14 ans de profession.

— Mme H. Bilodeau née C. Pouliot en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 25 avril 1911 à l'âge de 90 ans, après 18 ans de profession.

— Mme Abraham Paquet née Delphine Bureau en religion Sr Sainte-Monique décédée le 13 avril 1911 à l'âge de 67 ans, après 21 ans de profession.

— Mme Louis Grenier née Elisabeth Bédard en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 1er avril 1911 à l'âge de 75 ans, après 20 ans de profession.

— Mlle Eugénie Lajeunesse en religion Sr Sainte-Claire décédée le 23 mars 1911 à l'âge de 43 ans, après 8 ans de profession.

— Mde J. B. Cameron née Delvina Guay en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 21 mars 1911 à l'âge de 55 ans, après 11 ans de profession.

— Mlle Elmire Bart, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 29 mars 1911 à l'âge de 70 ans, après 19 ans de profession.

— **Saint-Sacrement.** — Mlle Léa Gagnon, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 15 mars 1911.

— Mlle M-Lse Laberge, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 17 avril à l'âge de 22 ans. Professe au lit de mort.

Saint-Michel de Sherbrooke. — Mde Moïse Audet née R.-Delima Benoit, en religion Sr Rose de Lima, décédée le 14 avril, à l'âge de 67 ans après 6 ans de profession.

Saint Sulpice. — Mde Damase Perrault née Octavie Lefèvre, décédée le 12 avril à l'âge de 61 ans. Novice.

L'Epiphanie. — M. Joseph Poitras, décédé le 2 décembre 1910 après 2 ans de profession.

Beauport Est. — M. Ulric Binet, en religion Fr. Saint-François d'Assise, décédé le 21 mars 1911, à l'âge de 78 ans après 22 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde Emery Filion née Octavie Thibault, décédée le 6 avril 1911, après 20 ans de profession.

Saint-Jean. Isle d'Orléans. — Mde Léandre Fortier, décédée au mois de février à l'âge de 85 ans après 12 ans de profession.

Sorel. — Mde Paul Rajotte née Sara Vallée, en religion Sr Didace, décédée le 16 juillet 1910, à l'âge de 70 ans après 10 ans de profession.

— Mde David Grenier née Flavie Therrien, en religion Sr Joseph décédée en octobre 1910, à l'âge de 58 ans après 10 ans de profession.

— Mde Jean-Baptiste Paulet née Philomène Péloquin, en religion Sr Angèle, décédée en octobre 1910, à l'âge de 77 ans après 15 ans de profession.

— Mde Ludger Deschénaux, née Wilhelmine Trudel, en religion Sr Eusèbe, décédée en décembre 1910, à l'âge de 57 ans après 3 mois de profession.

Saint-Laurent. — M. Rémi Grou, en religion Fr. Jean Baptiste décédée le 29 mars 1911, à l'âge de 69 ans après 11 ans de profession.

Saint-Martin. — Mde Victoria Bigras décédée à l'âge de 57 ans après 19 ans de profession.

Contrecoeur. — Mde Bruno Boivin, née Olympe Gendron, décédée le 10 mars 1911 après 6 ans de profession.

Saint-Stanislas de Champlain. — M. Pierre Gauthier, en

religion Fr Saint-Pierre décédé le 14 mars 1911, à l'âge de 78 ans après 1 an de profession.

Petit-Brûlé, Saint-Augustin. — Mde Magloire Rochon, en religion Sr Antoine de Padoue décédée le 25 décembre 1910, à l'âge de 79ans.

— Mde Jos. Wilsey, en religion Sr Saint-Didace.

Saint-Pierre de Shawinigan. — M. Joseph Bull.

— Mde Adélarde Boucher, née Adéline Lampron.

— Mde Hippolyte Bédard née Loise Lafontaine.

— Mde Octave Beaulieu, née Alphonsine Saint-Ange

— Mde Athanase Boisvert, née Sara Grenier.

— Mde Joseph Bilodeau, née Lisa Fortin.

Etats-Unis, Woonsockett. R. I. — Mde Marie Cyr, en religion Sr Elisabeth, décédée le 24 mars 1911, à l'âge de 70 ans après 6 ans de profession.

Lowell. Mass. — Mde Thomas Lambert, décédée le 30 jan-
1911, après 3 ans de profession.

— Mde Norbert Martin décédée le 1 mars 1911, après 3 ans de profession.

Etats-Unis. — Manchester. N.-H. — Mde Moïse Lévesque en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 30 janvier à l'âge de 8, ans après 5 ans de profession.

Brunswick. Maine. — M. Octave Lebel, en religion Fr Saint Michel, décédé le 14 février à l'âge de 82 ans après 5 ans de profession.

Fall River. — Fraternité Notre-Dame. — Mde Jos. Sévigny, née Julia Jean, en religion Sr Elisabeth, décédée en mars à l'âge de 40 ans.

Saint-Pol de Léon, France. — M. François-Marie Urien, père d'un de nos religieux et d'une Franciscaïne Missionnaire de Marie, décédé le 27 avril 1911, à l'âge de 69 ans.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal — Merci à Saint Antoine de Padoue. J'avais perdu une lettre importante, j'en ai retrouvé une près avoir promis à Saint Antoine de Padoue de publier cette faveur dans la *Revue du Tiers-Ordre* si je l'obtenais. Saint Antoine de Padoue est un bon Saint. — Remerciements à Saint Antoine, à Saint Joseph et aux âmes du Purgatoire pour faveurs obtenues avec promesse de publier dans la *Revue*. M. E. B. — Souffrant d'une maladie sérieuse, j'ai été soulagée après neuvaine faite au bon Père Arsène et promesse de publication dans la *Revue*. Remerciements au Père Arsène avec demande de continuer sa protection à mon égard. — Remerciements les plus sincères pour grande grâce obtenue du Sacré-Cœur par Saint Joseph, Saint Antoine et Notre-Dame du Sacré-Cœur avec promesse de publier dans la *Revue*. Mde N. G. — Remerciements pour guérison obtenue après neuvaine et promesse de publier. Mde S. L. — Position obtenue le dernier jour d'une neuvaine de communions, par l'intercession de Saint Antoine. — Remerciements à Saint Joseph pour plusieurs grâces obtenues. — Remerciements à Saint Antoine pour m'avoir fait retrouver un objet perdu pub. prom. C. A. Tertiaire. — Remerciements au Bon Frère Didace pour une grande faveur obtenue, avec promesse de faire publier. D. N.

Lachine. — Remerciements à Saint Antoine et au Bon Frère Didace pour guérison obtenue (publication et aumône promises). Abonné.

Montmagny. — Remerciements sincères à Saint François pour guérison d'un rhumatisme qui me faisait souffrir depuis deux mois, après neuvaine, promesse d'abonnement à la *Revue* ma vie durant et publication. Mille actions de grâces à Saint François et à Saint Joseph. Mde N. P. — Actions de grâces et remerciements à Saint Expédit pour situation trouvée, avec promesse de faire publier. J. B. D.

Saint-Valérien — Guérison obtenue par l'intercession de Saint Antoine. F. D.

Iberville. — Remerciements les plus sincères pour faveurs obtenues par les quinze samedis du Saint Rosaire et les treize mardis de Saint Antoine de Padoue et la faveur du Sacré-Cœur après promesse de faire publier. Mde E. P.

Saint-Maurice. — Remerciements à Saint Joseph et au Bon Frère Didace pour guérison d'un mal de dents. G. L.

Les Trois-Rivières. — Remerciements à Saint Joseph pour position obtenue. Mde E. D.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 17. — Pécheurs, 15. — Indifférents, 30. — Irréguliers, 18. — Premières communions, 23. — Vocations, 12. — Grâces d'état, 19. — Grâces spirituelles, 27. — Grâces temporelles, 23. — Familles-accord, 12. — Familles-santé, 17. — Familles-prospérité, 19. — Enfants, 25. — Jeunes gens, 31. — Jeunes filles, 42. — Mariages, 12. — Positions, 29. — Objets perdus, 7. — Malades, 25. — Défunts, 18. — Examen, 10. — Spéciales, 12.